

## Dans ce numéro

Un Prix Nobel en visite au BETA... 2 Première tribune... 3 Nouveaux membres... 5  
Seconde tribune... 7 Manifestations scientifiques... 8 Du côté des axes scientifiques... 9  
Études doctorales... 12 Publications... 14 Agenda... 15

Éditorial *par Myriam Doriat-Duban*

## L'union ou la rupture ? Deux mots pour une lettre...

L'actualité laisse penser que l'heure est plutôt à l'union : tous ceux qui ont pris le train récemment ont pu vivre intensément la réunification de Réseau Ferré de France et de la SNCF ; la réforme de la carte des Régions alimente le débat politique et met ses opposants dans la rue ; le regroupement des universités occupe les esprits de nos collègues inquiets, peu enclins à vivre à leur tour l'expérience de la fusion. Même les footballeurs de l'équipe de France ont décidé de jouer collectif, sous l'impulsion d'un entraîneur déjà champion du monde ! Mais pourquoi l'union ? Parce que la séparation conduit à des TER trop larges, des Régions trop petites, des Universités trop nombreuses, des footballeurs trop égocentriques... D'ailleurs, la devise nationale belge ne prétend-elle pas que l'union fait la force ?

Pourtant, le point de rupture est proche (en Belgique aussi...), y compris dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. L'arrivée de l'été est l'occasion de faire le bilan : bilan d'une année de recherche et d'enseignement, mais aussi de tâches administratives de plus en plus lourdes et fastidieuses, de montage de dossiers chronophages et d'élaboration de projets pour lesquels le risque d'être recalé s'accroît à un rythme aussi rapide que le tarissement des sources de financement. Sans aller jusqu'au *burn out* dont nous avons appris récemment qu'il n'épargnait pas les chercheurs du CNRS, la lassitude et le malaise sont palpables. Ils proviennent en partie de la difficulté de plus en plus grande de trouver un équilibre entre les deux missions d'un enseignant-chercheur, étant entendu que la spécialisation accrue, efficace à court terme et à titre individuel, s'oppose à la complémentarité, justifiée dans une optique plus collective et de long terme.

Mais la rupture a aussi des effets positifs parce qu'elle contribue largement à la dynamique de la recherche, en questionnant nos modèles de pensée. Nombre d'informations dans la présente Lettre du BETA le laisse penser en effet. Ainsi en est-il de l'économie sociale et solidaire comme alternative au modèle capitaliste abordée à Strasbourg lors du grand cycle de conférences dédié à l'économie et la religion, des réflexions pour transformer l'Europe évoquées lors de la conférence « Changer l'Eu-

rope », de la question de l'origine de la théorie du portefeuille revisitée par Cécile Edlinger et Antoine Parent, ou encore du management de l'innovation auquel s'intéresse Thierry Burger-Helmchen... La rupture résulte aussi parfois de l'occurrence d'un risque, individuel tel le chômage ou le divorce, ou majeur, tel qu'un accident industriel ou une catastrophe naturelle. La question est alors de savoir comment couvrir ces risques efficacement, par la réassurance et la titrisation pour les risques majeurs comme le suggère Sandrine Spaeter, en saisissant mieux les raisons du non-recours à l'assurance chômage avec François Fontaine, ou en étudiant les dispositifs d'accès au droit des populations fragiles avec Bruno Jeandidier et ses co-auteurs. La gestion des conséquences de la rupture appelle alors souvent à s'unir : union de la finance et de l'assurance pour couvrir les grands risques, solidarité pour lutter contre la pauvreté et protéger les plus démunis, partenariats internationaux pour améliorer la formation des chercheurs et développer les collaborations... mais aussi union des disciplines pour mieux saisir nos objets d'étude en mêlant l'économie à la gestion, au droit, à la philosophie, aux mathématiques... Pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer la visite amicale du Prix Nobel Robert Aumann, venu à Nancy un chaud lundi de juin sur l'invitation de Samuel Ferey et Pierre Dehez, pour nous conforter dans l'idée que la théorie des jeux peut être utile à toutes les sciences humaines et sociales. Un beau moment de rupture avec la routine quotidienne dont une phrase mérite d'être retenue : « l'économie théorique d'aujourd'hui est l'économie appliquée de demain ». J'ignore s'il avait en tête le nom de notre laboratoire, mais sa conclusion me paraît s'appliquer parfaitement au BETA : que nous restions des Lorrains et des Alsaciens ou que nous devenions des Alsaciens-Lorrains peu importe, à la rupture, le Bureau d'économie théorique et appliquée a depuis longtemps préféré l'union !



Pr. Myriam DORIAT-DUBAN  
Responsable de l'axe scientifique  
« Économie du Droit » du BETA

**Bureau d'Économie  
Théorique et Appliquée**  
BETA - UMR 7522 du CNRS

**BETA Université de Strasbourg**  
Faculté des sciences économiques et de  
gestion  
61 avenue de la Forêt Noire  
67085 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 20 69  
Fax : +33 (0)3 68 85 20 70  
Secrétariat : Géraldine Del Fabbro  
g.delfabbro@unistra.fr

**BETA Université de Lorraine**  
Faculté de droit, sciences économiques  
et de gestion  
13 place Carnot C.O. 70026  
54035 Nancy Cedex  
Tél. : +33(0)3 54 50 43 50  
Fax : +33 (0)3 54 50 43 51  
Secrétariat : Sylviane Untereiner  
sylviane.untereiner@univ-lorraine.fr

**Site internet**  
<http://www.beta-umr7522.fr>

## ROBERT AUMANN, PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE 2005, EN VISITE AU BETA A NANCY

Le 23 juin 2014, le BETA a eu le grand plaisir d'accueillir Robert Aumann, Prix Nobel d'Économie 2005, à la Faculté de droit, sciences économiques et de gestion de Nancy pour un échange scientifique devant un amphithéâtre d'universitaires économistes, philosophes et mathématiciens.

Comme l'a rappelé en préambule, Karl Tombre, Vice-Président de l'Université de Lorraine, Robert Aumann est d'abord un mathématicien, puis un économiste. Il a en effet réalisé une thèse de doctorat en topologie algébrique au MIT avant d'effectuer un post-doc à l'Université de Princeton où il s'intéressera progressivement à la théorie des jeux, notamment au contact avec John Nash, le domaine de recherche qui lui vaudra plus tard le Prix Nobel pour son apport en matière de jeux répétés et d'équilibre corrélé dans les jeux non-coopératifs. Il réalisera ensuite la plus grande partie de sa carrière au Center for Rationality (Hebrew University, Jérusalem), un centre de recherche pluridisciplinaire. Son expérience le convaincra que la théorie des jeux est une théorie s'appliquant à toutes les sciences humaines, l'économie, la science politique, l'informatique, etc.



Robert Aumann

A Nancy, le débat avec la salle, dirigé par Samuel Ferey, s'est porté sur quelques questions générales, auxquelles Robert Aumann a répondu avec faconde, humour et simplicité, mêlant des réflexions épistémologiques à des souvenirs professionnels et familiaux, témoignant d'une hauteur de vue fruit de plus d'un demi-siècle passé en contact avec de nombreux chercheurs de grande excellence.

Robert Aumann est d'abord revenu sur la manière dont il envisageait le statut de la théorie des jeux au sein des sciences sociales. Ainsi, il a éclairé l'opposition normatif/positif en s'appuyant sur le triple rôle, à ses yeux, de la théorie des jeux : un rôle d'unification, de compréhension et de simplification. Unification, car elle met au jour des structures mathématiques communes, sous-jacentes à de nombreux phénomènes qui pourraient apparaître comme disparates ; compréhension, car elle permet de mieux *comprendre* les phénomènes empiriques en rapportant les

relations de phénomènes inconnus à des relations connues ; simplicité, car elle travaille sur la base d'hypothèses simples et peu nombreuses. Ce faisant, elle peut à la fois être vue comme une théorie descriptive et normative selon que l'on se place du point de l'acteur (comment dois-je agir ?) ou du point de vue social (comment la société doit organiser la coopération).

Ceci l'a amené alors à discuter de l'économie expérimentale comme méthode de test. Les apports d'auteurs comme Kahneman et Smith, quoique radicalement opposés dans leurs résultats, peuvent être lus de manière unifiée : tandis que l'économie comportementale analyse les réactions des agents économiques dans des situations peu familières, donnant lieu alors à des biais systématiques, l'économie expérimentale cherche au contraire à caractériser les comportements humains dans des environnements familiers.

Enfin, les rapports entre théorie pure et théorie appliquée ont beaucoup retenu l'attention de Robert Aumann, autour du rôle des économistes dans la crise contemporaine et plus fondamentalement dans la manière d'appréhender l'applicabilité des théories. Illustrant son propos par sa propre expé-

rience, Robert Aumann a montré que la frontière entre théorie pure et théorie appliquée n'est pas aisée à définir. Ainsi, lorsqu'il commence son travail dans les années 1950 sur la théorie des nœuds en mathématiques, celle-ci ne présente aucune applicabilité précise et appartient à la théorie pure, et ce n'est que bien plus tard que Robert Aumann a réalisé que ses travaux pouvaient être utiles dans des sciences empiriques et appliquées, en l'occurrence, en biologie autour de l'étude de la structure de l'ADN. Et c'est alors une leçon de science que Robert Aumann a proposé à tout l'auditoire, puisque le statut d'une théorie – pure ou appliquée – n'est qu'une question de *temps*, mais le temps long de la recherche est souvent bien différent du temps court des gestionnaires de la recherche. Autant de raisons de lutter contre la pression d'un court-terme mal maîtrisé qui menace le réel progrès scientifique.

## **La Lettre du BETA : Pourquoi un assureur doit-il être lui-même assuré ?**

*Sandrine Spaeter* : Un assureur vend un service, celui d'indemniser son client en cas de perte accidentelle couverte par le contrat qui les lie. La grande différence entre une compagnie d'assurances et toute autre société de biens et de services est que le prix du service vendu, la prime d'assurance, doit être fixé et payé avant qu'on n'en connaisse la valeur exacte. La prime d'assurance ne peut qu'être alors une valeur moyenne estimée, et chargée, des sinistres futurs anticipés. L'assureur court ainsi le risque, non pas de ne pas être payé, mais de ne pas pouvoir indemniser tous les sinistres d'une année si ses fonds constitués en partie par les primes d'assurance ne sont pas suffisants.

## **La Lettre du BETA : Certes, mais pourriez-vous nous donner un petit exemple ?**

*Sandrine Spaeter* : S'agissant de petits risques, suffisamment nombreux et bien connus pour que les actuaires puissent proposer des estimations très précises des primes d'assurance pour chaque type de contrat proposé (avec ou sans franchise, à la proportionnelle, etc.), le principe de diversification des risques bien connu en finance s'applique sans trop de difficultés : pour faire court, Bertrand paie pour Julien qui paie pour Bruno (vous aurez reconnu là notre équipe de direction !). Ou, dit autrement, il n'y a aucune raison a priori pour qu'un même matin Bruno qui habite dans les Vosges et qui circule en train, Bertrand qui vient travailler tous les jours d'Allemagne en voiture et Julien qui circule à vélo aient un accident simultanément et présentent tous les trois une demande d'indemnisation à leur (même) mutuelle des enseignants ! La problématique de la réassurance (un réassureur assure des assureurs) est assez bien balisée dans ce contexte.

## **La Lettre du BETA : Mais qu'en est-il lorsque l'assureur doit gérer des risques dits « majeurs » ?**

*Sandrine Spaeter* : Sur ce sujet, le Conseil d'Analyse Économique a publié en 2013 un rapport intitulé « L'action publique face aux risques majeurs » auquel j'ai contribué avec André Schmitt sur la question de la réassurance. Schématiquement, si Bertrand, Bruno et Julien habitent tous les trois dans une zone sismique ou près d'une entreprise classée Seveso, la probabilité que tous les trois déclarent simultanément un sinistre suite à un tremblement de terre ou à une explosion est élevée. Dans ce cas, leurs primes peuvent ne pas suffire à couvrir les trois sinistres. La diversification des risques ne fonctionne plus pour l'assureur et, *a fortiori*, peut également poser des soucis à un réassureur dont l'activité principale consiste à prendre

en charge tout ou partie du portefeuille de risques d'un assureur : le réassureur peut lui-même faire faillite si les risques que l'assureur lui transfère sont fortement corrélés entre eux. A ce problème de solvabilité s'ajoutent des problèmes d'asymétrie de l'information entre le réassureur et l'assureur, très proches de ceux qui prévalent entre l'assureur et son client assuré. Par exemple, si la mutuelle de nos trois compères est assurée complètement contre le risque de ne pas pouvoir les indemniser simultanément en cas de catastrophe, elle peut être incitée à économiser sur les coûts d'expertise après sinistre et à indemniser « trop » généreusement aux yeux du réassureur, qui couvre en quelque sorte les arrières de la mutuelle. Il s'agit là d'un problème typique d'aléa moral. La mutuelle peut également être incitée à pratiquer des tarifs attractifs pour des personnes à haut risque, sachant qu'elle est elle-même assurée.

## **La Lettre du BETA : Que faire alors, face à ces deux problèmes ?**

*Sandrine Spaeter* : Dans notre contribution au rapport du CAE, nous mettons en lumière les avantages qu'aurait un assureur à se tourner vers la titrisation de ses risques plutôt qu'à ne privilégier que le mécanisme conventionnel de la réassurance. La titrisation consiste à transférer des risques aux marchés financiers. Concrètement, un assureur peut assurer les risques de son portefeuille en achetant par exemple une obligation sur catastrophe naturelle. Il s'agit pour l'assureur, ou toute autre entreprise ou l'État, de contracter une dette auprès d'un investisseur qui servira à l'indemnisation des victimes en cas de catastrophe naturelle, et qui n'aura pas besoin d'être remboursée si une catastrophe survenait. Dans le rapport, nous expliquons en quoi ce type d'actifs financiers permet de régler une partie des problèmes d'asymétries d'information qui prévalent dans une relation classique entre un assureur et un réassureur, de réduire les coûts de transaction et d'améliorer la couverture des risques majeurs. Nous présentons également un deuxième instrument intéressant, qu'est l'option sur indice *catnat* (indice de catastrophe naturelle).

## **La Lettre du BETA : Les termes de titrisation et de transfert aux marchés ne sont pas associés par le grand public au terme d'assurance ; au contraire, ces techniques ont été pointées du doigt comme étant, en partie, à l'origine de la crise financière : à trop vouloir transférer, sait-on encore qui détient quel risque ?**

*Sandrine Spaeter* : L'interrogation est légitime. Un élément particulièrement important, en fait l'un des plus importants, est le fait que les instruments de couverture

qui reposent sur la réalisation d'un aléa non financier tel qu'un tremblement de terre, une explosion dans une usine, une canicule, un ouragan, sont bien moins exposés aux risques générés par une crise financière que les actifs traditionnels (actions, obligations convertibles, options, etc.), car décorrélés du monde financier : il n'y a *a priori* aucune raison pour qu'un tremblement de terre se produise à San Francisco au moment où l'on observe une crise financière majeure sur les marchés. Les deux événements sont indépendants. Plusieurs travaux économétriques corroborent cette assertion en montrant que ces actifs de couverture ont bien résisté à la dernière crise financière : leur volatilité et leur liquidité sont restés stables (au moins jusqu'à la faillite de Lehman Brothers à l'automne 2008...). Ce marché de la titrisation à des fins de couverture (et non de spéculation) a de beaux jours devant lui. Il intéresse de plus en plus d'entreprises et a également séduit certains Etats. La Californie complète ainsi la couverture des risques de tremblement de terre proposée par les assureurs privés en investissant dans des

obligations sur *catnat*. Il reste à bien garder en tête l'arbitrage continu qu'il convient de faire entre créativité financière contrôlée et besoins de couverture.



Sandrine Spaeter est Professeure de Sciences économiques à l'Université de Strasbourg.

**EN SAVOIR PLUS :**

Schmitt A., Spaeter S., 2013, « Les outils de couverture des risques majeurs alternatifs à l'assurance et à la réassurance conventionnelles », contribution D au rapport *Les risques majeurs et l'action publique* de C. Grislain-Letrémy, R. Lahidji et P. Mongin, *La Documentation Française*, pp. 227-247.

Schmitt A., Spaeter S., 2012, « Obligations sur catastrophes naturelles : qui y gagne ? », site FairHedge, <http://bit.ly/1rg15k4>

## Distinctions



**Julia Lane**, Professeur conventionné de l'Université de Strasbourg et chercheuse au BETA, a reçu, de la Washington Statistical Society, la National Association for Business Economics, and la Business and Economics Statistics Section of the American Statistical Association, le **Julius Shiskin Award 2014**. Cette distinction reconnaît la contribution originale et importante dans le développement des statistiques économiques. Julia Lane est ainsi récompensée pour sa contribution au développement d'un nouveau programme du Census Bureau sur les dynamiques d'emploi.

**François Fontaine** devient membre junior de l'**Institut Universitaire de France**.



**Samuel Ferey** reçoit, de l'Académie Stanislas de Lorraine, le **Prix Suzanne Zivi 2014**, prix qui reconnaît d'excellence de ses travaux de recherches dans le champ de l'économie et du droit.

**Samuel Ferey** est reçu 3<sup>ème</sup> au concours national de l'**agrégation de sciences économiques**.



**Olivier Damette** est sélectionné pour une délégation d'un an à l'INRA, il effectuera son activité au Laboratoire d'Économie Forestière de Nancy (AgroParisTech, INRA) où il développera notamment des travaux dans le champ de l'économie de l'environnement durable. Cela représentera une belle opportunité pour le BETA d'intensifier ses relations de coopération avec le LEF.

**Bruno Jeandidier** est nommé membre au Conseil scientifique de la **Mission Recherche Droit et Justice** <http://www.gip-recherche-justice.fr/>



La spécialité de master **Entreprises de l'économie sociale et solidaire**, proposée par l'Université de Lorraine (UFR DEA, Metz) et scientifiquement soutenue par le BETA, a reçu le **Grand Prix de la Chancellerie**, sur proposition à l'unanimité de l'association des amis de l'Université de Lorraine. Le jury a souligné une approche pédagogique originale de problèmes économiques et sociaux rarement abordés, d'habitude, sous cet aspect. Et le jury de conclure que ce master vient enrichir de façon intéressante le spectre des formations dispensées à l'Université de Lorraine.



André Lorentz

Maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard depuis Septembre 2011, je rejoins le BETA en juin 2014. Après un doctorat préparé en cotutelle entre l'Université Louis Pasteur et la Scuola Superiore Sant'Anna à Pise, j'intègre le groupe de recherche sur l'économie évolutionniste de l'Institut Max Planck pour l'économie à léna, d'abord en post-doctorat puis comme chercheur. Mes recherches portent sur les aspects micro-, meso - et macro-économiques de l'innovation. Cette approche multi-niveau permet d'intégrer les interactions entre des facteurs socio-économiques tels que la structure de la demande et ses transformations, les modes de production ou les inégalités de revenus et le processus de changement technologique. D'un point de vue méthodologique, ces recherches font aussi bien appel à la modélisation mathématique et aux modèles de simulation multi-agents, qu'aux techniques statistiques et économétriques. D'un point de vue théorique, ces travaux s'inscrivent dans les développements récents en économie évolutionniste tentant d'établir des ponts entre Schumpeterianisme et Keynesianisme.

Après avoir effectué ma thèse au *Dublin Institute of Technology* en Irlande, j'ai intégré ICN Business School en tant que professeur assistant en décembre 2012. Ma recherche porte principalement sur deux axes complémentaires. D'une part, l'impact des politiques publiques sur la construction et la structuration des disciplines scientifiques. A ceci est lié le rôle des scientifiques en tant que principal investigators et leur place de plus en plus importante en tant que lien entre les domaines politique et scientifique. D'autre part, je m'intéresse d'un point de vue institutionnel, à l'évolution des organisations et des champs organisationnels et plus particulièrement, à la phase d'émergence.



Nicolas Battard

**Rabah Amir** visite régulièrement le BETA depuis septembre 2007 en tant que professeur invité à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion. Cette année universitaire il a donné un cours de Master 2 sur les régimes de concurrence et un cours sur la substituabilité et la complémentarité stratégique en économie dans le cadre de l'école doctorale. Il est actuellement professeur au département d'économie de l'université d'Iowa. Il a été nommé en 2011 « SAET fellow » par la *Society for the Advancement of Economic Theory*, et il est classé dans la base de données bibliographiques IDEAS parmi les 5% des économistes les plus prolifiques. Son thème de recherche de prédilection est l'étude de relations de substituabilité ou de complémentarité stratégique en économie et leurs implications pour répondre à des questions d'organisation industrielle, de théorie des jeux ou de microéconomie. Au BETA, il travaille en collaboration avec Isabelle Maret. Ils s'intéressent actuellement aux conséquences pour une entreprise en situation de monopole de choisir simultanément à son prix la qualité environnementale de son produit.

L'Université de Lorraine et le BETA ont accueilli cette année la Professeure **Mario do Rosario Grossinho** de l'Université de Lisbonne et le Professeur **Igor Litvine** de l'Université Mandella de Port Elisabeth en Afrique du sud. Tous deux professeurs de statistiques, leur invitation s'inscrit dans le cadre à la fois d'un programme de recherche portant sur la prévision énergétique et dans le cadre d'ensei-

gnement donné en Master d'Ingénierie de la Finance de Marché.

**Alan Kirman** is emeritus professor at Université Aix-Marseille (GREQAM) and Directeur d'Etudes at Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. He is well-known for his work on the economy as an evolving complex system. At BETA he will be pursuing several projects, one of which involves studying the academic science system in South Africa. This project is in collaboration with Robin Cowan and Moritz Mueller and concerns the social evolution of science in South Africa after the fall of apartheid. It looks at how the sudden changes in constraints permitted and constrained the entry of blacks into what was until then a predominantly white activity. How this process of integration of a new group of individuals into an existing community will shed light not only on the recent evolution of science in South Africa but also on group dynamics and social identity more generally.

**François Marmier**, Maître-Assistant à l'école des Mines d'Albi est accueilli au BETA dans le cadre d'une convention d'accueil de chercheur afin de poursuivre des travaux entrepris avec Ioana Deniaud sur la prise en compte du risque dans les projets de conception. Ses travaux de recherche portent sur l'aide aux choix lors d'un projet au cours duquel : un ensemble de technologies peuvent être envisageables, un ensemble de parties prenantes différents auront à participer, plusieurs types de processus de réalisation peuvent être mis en œuvre, différents risques

et familles de risques peuvent survenir, différents ensembles de moyens pour traiter le risque sont possibles. Les travaux de François Marmier s'intéressent à l'aide à la décision au regard de critères classiques tels que le coût ou la durée du projet, mais aussi de critères tels que la robustesse face aux événements pouvant survenir.

**Bernard Sinclair-Desgagné**, professeur aux HEC Montréal et chercheur au CIRANO, professeur invité au BETA à Strasbourg. Ses domaines d'expertise sont la théorie de la firme, l'organisation industrielle et la stratégie, l'économie de l'environnement et la gestion des risques technologiques. Il est titulaire de la Chaire d'économie internationale et de gouvernance, et directeur du service de l'enseignement des affaires internationales aux HEC Montréal. Il profitera de ce séjour pour continuer ses travaux avec l'équipe « risque » de l'axe « Comportements et marchés » du BETA.

**Holger Stichnoth** invité pour un séjour de recherche au sein du BETA à Strasbourg est chercheur au ZEW à Mannheim. Il a effectué ses études aux universités de Konstanz, Edinburg, Humboldt à Berlin ainsi qu'à Paris où il obtint son doctorat en 2010. Durant son séjour de recherche au BETA, il travaille avec Bertrand Koebel, François Laisney et Bruno Rodrigues sur les différentiels de fertilité entre l'Allemagne et la France et les interactions avec le marché du travail. Dans cette perspective il est prévu de comparer les systèmes sociaux, d'imposition et de redistribution des deux pays et de mettre en œuvre les outils de la microsimulation et de l'économétrie.

## Le BETA dans la presse

> « Croyances et économie, une parenté féconde », interview de **Claude Diebolt** et présentation du cycle de conférences consacrées à l'économie et religion, dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, le 8 février 2014. <http://bit.ly/1sl9soT>



© France Info

> « L'Europe a besoin d'un choc citoyen », interview de **Michel Dévoluy** pour *France info* sur la question de la monnaie unique et de l'Europe fédérale, le 12 février 2014. <http://bit.ly/1jxnaLj>

> « Discrimination à l'embauche et entre-soi », un article d'Anthony Edo et **Nicolas Jacquemet** publié sur le site *Laviedesidées.fr*, 18 février 2014. <http://bit.ly/1fbuDfC>



> « Le développement métropolitain de Strasbourg », un article sur les travaux de **Jean-Alain Héraud** dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, le 26 février 2014. <http://bit.ly/1mFRh20>

> « Les discriminations se portent bien en France », un article collectif avec **Nicolas Jacquemet** sur le site de *Mediapart*, 15 avril 2014. <http://bit.ly/1kria4N>



> « La France doit se donner un avenir industriel », interview de **Thierry Burger** pour *France Bleu Alsace*, 29 avril 2014. <http://bit.ly/1sGe1Qz>

> « Trop de brevets tuent le brevet » et « Raccourcir la durée du droit d'auteur », deux interviews de **Julien Pénin**, dans *Savoir(s)*, le magazine d'information de l'Université de Strasbourg, n°21, mai 2014. <http://bit.ly/1xaFg8n>



> « La vraie question est de savoir à quel niveau on fixe le salaire minimum et selon quelles règles on le fait évoluer », interview de **Thierry Burger** pour *France Bleu Alsace*, 13 mai 2014. <http://bit.ly/1r2KK4O>



# LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SONT-ELLES COMPLÉMENTAIRES OU CONCURRENTES ?

**La Lettre du BETA : La recherche et l'enseignement sont deux piliers indissociables de l'université. Pourquoi poser la question de leur complémentarité ?**

*Véronique Schaeffer* : La question posée n'est pas relative aux missions que devrait remplir l'université. Elle porte sur la complémentarité des missions au niveau de l'individu. La question sous-jacente est celle de l'effet de la spécialisation sur la performance de l'organisation. L'université augmente-t-elle sa performance en spécialisant des individus en recherche et d'autres en enseignement ? La spécialisation est une question centrale en économie et en gestion, elle est posée ici dans le domaine de l'économie et la gestion de la science. La fin de l'année universitaire est un bon moment pour l'aborder ! C'est l'occasion de prendre un peu de recul, alors que notre côté chercheur est contrarié par notre côté enseignant qui s'adonne à des activités chronophages et parfois ingrates (surveillances, corrections, sélections, jurys, soutenances de fin d'année...).

**La Lettre du BETA : Que nous apportent les théories pour aborder cette question de la spécialisation ?**

*Véronique Schaeffer* : En économie et en gestion, de nombreuses théories plaident en faveur de la spécialisation. Adam Smith déjà montrait l'effet bénéfique de la spécialisation des individus sur la productivité du travail dans la fameuse fabrique d'épingles. Certes, fabriquer des épingles, enseigner et chercher sont des activités d'une nature différente (même si certains chercheurs travaillent sur des têtes d'épingle, mais cela n'a rien à voir). Les activités de l'enseignant-chercheur ne sont pas décomposables en tâches répétitives. Pour exercer ses activités, il accumule de nombreuses connaissances. Pour maintenir ou améliorer sa performance, des efforts continus d'apprentissage lui sont nécessaires dans les deux activités. L'existence d'un coût d'apprentissage renforce les arguments en faveur de la spécialisation. Ainsi, pour Stiglitz deux sources d'économie en résultent. D'une part, la multiplicité des activités empêche l'individu de consacrer suffisamment d'attention aux apprentissages nécessaires à chacune, nuisant ainsi à sa performance globale. D'autre part, il supporte un coût de changement qui s'apparente à un coût de désapprentissage quand il passe d'une activité à une autre. Retournant à une activité, il lui faut un délai pour retrouver le niveau de performance qu'il avait en la quittant. Par ailleurs, pour reprendre les termes de Mintzberg, « la spécialisation permet de mettre l'individu qu'il faut à la place qu'il faut ».

**La Lettre du BETA : Et que nous apprennent les études quantitatives ?**

*Véronique Schaeffer* : Elles se focalisent généralement sur la productivité de la recherche et montrent donc, de manière évidente, que la performance augmente avec l'engagement des individus. Une étude que nous avons menée sur les la-

boratoires de recherche de l'ex-Université Louis Pasteur de Strasbourg montre que plus la proportion de chercheurs est importante et celle d'enseignants-chercheurs est faible, plus la performance en nombre de publications est importante. Selon une étude de Fox, publiée en 1992, la productivité des chercheurs augmente lorsque le nombre d'étudiants diminue ou que le nombre d'enseignants augmente. Pour favoriser la productivité de la recherche l'idéal serait donc d'avoir beaucoup d'enseignants et peu d'étudiants ! Ces études ne permettent cependant pas de conclure à une supériorité de la spécialisation, car elles ne tiennent pas compte de l'impact économique et social d'une non-implication des chercheurs dans la formation.

**La Lettre du BETA : Quels arguments plaident alors en faveur de la complémentarité des deux missions ?**

*Véronique Schaeffer* : L'implication des chercheurs dans la formation à la recherche est nécessaire, car ils transmettent de nombreuses connaissances tacites aux jeunes chercheurs. En amont des cursus universitaires, leur rôle est plus indirect mais important, surtout dans une société qui se veut créative. Ils peuvent transmettre aux étudiants la capacité de développer un esprit critique plutôt que d'accepter passivement la connaissance et susciter des vocations à la recherche. D'autres arguments tiennent à la motivation qui, selon Herzberg notamment, repose sur l'existence de facteurs de satisfaction. Le double rôle d'enseignant et de chercheur permet de conjuguer la satisfaction relativement immédiate procurée par l'enseignement et la reconnaissance différée de la recherche, qui demande parfois une longue persévérance. Finalement, les activités d'enseignement et de recherche sont complémentaires bien qu'en concurrence sur les ressources qu'elles mobilisent. Une spécialisation partielle existe avec la présence de chercheurs et d'enseignants-chercheurs au sein des laboratoires. Leur cohabitation est une source de performance, car si la production scientifique dépend de l'engagement individuel, elle est également stimulée par la performance collective et le dynamisme de l'environnement de recherche.



*Véronique Schaeffer est Maître de Conférences en Sciences de Gestion à l'Université de Strasbourg.*

## EN SAVOIR PLUS :

Matt M., Schaeffer V., 2012, « Research, Teaching and Commercial Activities: The Behaviour of Laboratories in an Entrepreneurial University », in *The Economics of Creativity*, T. Burger-Helmchen (Ed), Routledge.

## Les 9<sup>e</sup> Rendez-vous européens de Strasbourg, Parlement européen, le 4 février 2014

L'ENA, l'INET, l'Université de Strasbourg, l'Euro-Institut, rassemblés dans le cadre du Pôle Européen d'Administration Publique (PEAP), ont organisé la neuvième édition des Rendez-vous Européens de Strasbourg du 3 au 5 février 2014 au Parlement Européen. Pour la première fois, le BETA a participé à cette manifestation en conduisant un atelier dirigé par Amélie Barbier-Gauchard sur le thème « Mieux dépenser ensemble ou comment sortir de la crise des finances publiques dans l'UE ? » en présence d'Alain Lamassoure, Président de la Commission des budgets au Parlement européen, Bernard Soulage, vice-président chargé de l'Europe et des relations internationales de la région Rhône-Alpes, membre du Comité des Régions de l'UE et ancien député européen, Anne Bucher, Directrice des réformes structurelles et de la compétitivité, Direction Générale des Affaires économiques et financières à la Commission européenne, Eulalia Rubio, Senior Economiste, Notre Europe-Institut Jacques Delors et Dany Lang, membres des Économistes Atterrés, Maître de conférences en économie à l'Université Paris 13. Cet atelier, riche d'enseignements, a permis de confronter les points de vue et d'assister à un échange fructueux entre praticiens, chercheurs et citoyens.



## Journée du BETA, Strasbourg, le 21 mars 2014

Cette année la Journée du BETA a rassemblé plus d'une soixantaine de personnes dans une ambiance certes studieuse mais également et surtout très conviviale. Les échanges nombreux et constructifs ont permis à tous de passer un agréable moment. Cela a été aussi l'occasion de mieux faire connaissance avec les nouveaux membres du BETA qui se sont fortement mobilisés afin de participer à cette rencontre. Rendez-vous à Nancy l'an prochain !

## Religion et Économie : la crise de toutes les croyances

La Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, la Faculté de Théologie Protestante et la Faculté de Théologie Catholique ont organisé un grand cycle de conférences dédié à l'économie et la religion, avec notamment la participation de Claude Diebolt pour une « Petite introduction à l'économie » le 11 février 2014, de Francis Kern sur le thème « Face à la pauvreté : l'économie sociale et solidaire ? » le 1 mars 2014, et de Ragip Ege sur le thème « La pratique du prêt à intérêt : interdits religieux et pratiques bancaires » le 25 mars 2014.

Programme et vidéos : <http://bit.ly/1moZrMK>

Cycle de conférences organisé par

**Religion & Économie : La crise de toutes les croyances ?**

Programme des conférences le mardi à 18h

Petite introduction à l'économie  
C. Diebolt - 11 février 2014  
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

Argent et religion font-ils bon ménage ?  
M. Feix, M.-J. Berghold, C. Goudou, L. Vozzi - 18 février 2014  
Palais Universitaire, salle Pasteur

Face à la pauvreté : l'économie sociale et solidaire ?  
F. Kern, F. Roguet, M. Feix - 11 mars 2014  
Palais Universitaire, salle Pasteur

Où viennent les croyances financières ?  
A. Chéreau - 18 mars 2014  
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

La pratique du prêt à intérêt : interdits religieux et pratiques bancaires  
R. Ege - 25 mars 2014  
Palais Universitaire, salle Pasteur

La décroissance, une solution ?  
S. Laroche, M. Kopp - 29 avril 2014  
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

Information et contact :  
ecogestion.unistra.fr theopro.unistra.fr

Entrée libre

Avec le soutien de la région Alsace

## 5<sup>th</sup> Doctoral Workshop on Dynamic Macroeconomics, Strasbourg, June 2-3 2014

Les 2 et 3 juin 2014 s'est tenu à Strasbourg, au sein du BETA, le cinquième *Doctoral Workshop on Dynamic Macroeconomics*, co-organisé avec l'Université de Konstanz et, pour la première fois, l'AMSE (Aix-Marseille School of Economics), avec un financement de l'Université franco-allemande. Ont contribué à ce workshop onze doctorants provenant de France et d'Allemagne, mais aussi du Royaume Uni, d'Espagne et des États Unis, avec des papiers portant sur les cycles économiques, la crise de l'euro ou encore les effets macroéconomiques de l'incertitude. La conférence invitée a été prononcée par Raouf Boucekine (AMSE).

## Axe « Comportements et marchés »

L'Axe « Comportements et marchés » obtient de nouveaux financements...

**Julien Jacob** a obtenu un contrat « PEPS CNRS Interdisciplinaire », pour une durée d'un an (2014). Ce projet, intitulé « Innovation et Régulation des Innovations « Controversées » : une application au cas du bisphénol A (IRICO) », est mené en collaboration avec des toxicologues et pharmacologues du CHU de Poitiers, des collègues économistes de Poitiers, ainsi que des chimistes de l'Université de Strasbourg. Il est ici question de mener une analyse comparative de plusieurs outils de régulation publique (homologation, responsabilité civile, taxation/subvention de la R&D,...) des incitations des entreprises à innover en vue d'utiliser des substances a priori moins dangereuses (cas notamment de la substitution du bisphénol A dans les contenants alimentaires).



**Giuseppe Attanasi** est co-porteur d'un nouveau projet IDEX pluri-disciplinaire financé par l'Université de Strasbourg et intitulé « Erreurs de jugement et prise de décision dans le risque et l'ambiguïté : une approche évolutive ». Ce projet associe le BETA au LaRGE (LABoratoire de Recherche en Gestion et en Economie) et à l'IPHC (Institut Pluri-disciplinaire Hubert Currien). Il porte sur les origines des erreurs de jugement dans les processus de décision avec risque/incertitude/ambiguïté. Celles-ci sont communes chez les humains, et les évidences empiriques et expérimentales de choix contredisant la rationalité humaine sont nombreuses. Le projet a pour objectif de mettre en évidence une origine évolutive à ces « erreurs de jugement » en comparant les décisions des humains à celles de primates non-humains. Des expériences réalisées pour des primates permettront de recueillir l'information brute afin de la comparer à celle obtenue pour les humains. Il s'agit d'un projet à l'interface entre l'éthologie et l'économie de la décision.

### Un nouveau module d'économie et de gestion du risque pour les doctorants...

L'École Doctorale Augustin Cournot proposera à la rentrée un nouveau module de formation doctorale d'une dizaine d'heures sur l'économie et la gestion du risque, avec des applications dans tous les domaines relatifs aux travaux des doctorants qui s'inscriront.

Contact : Sandrine Spaeter (spaeter@unistra.fr).

### Une recherche dans le cadre de l'Appel à Projet de la Région Lorraine

**Jérôme Foncel, Sandrine Spaeter et Yannick Gabuthy** ont remis la synthèse  de leurs travaux, cofinancés par la Région Lorraine, sur la thématique « L'analyse des comportements économiques en situation d'incertitude : une approche expérimentale des liens entre aversion au risque et aversion à l'ambiguïté ». L'idée initiale de ce projet reposait sur l'identification d'un paradoxe

dans la littérature économique sur les attitudes face à des situations risquées (quand les individus connaissent bien les paramètres de l'incertitude) et à des situations ambiguës (où les paramètres de l'incertitude sont mal connus). Certains travaux exhibent une concordance des attitudes, alors que d'autres mettent en évidence une indépendance des deux types de comportement. Les auteurs ont conduit des analyses concernant le lien entre risque et ambiguïté dans plusieurs champs de recherche pouvant utiliser des techniques expérimentales : en neuroéconomie et en psychoéconomie, en assurance et en décision publique. Il apparaît que les attitudes face au risque et à l'ambiguïté ne font pas partie d'un même processus décisionnel d'un point de vue neurologique. Cela dit, certains facteurs d'environnement des individus (ressources initiales par exemple) ou de caractéristiques intrinsèques (genre par exemple) peuvent conduire à l'observation empirique d'une certaine corrélation. Cela a d'importantes implications sur la gestion décentralisée des risques via les marchés d'assurance, mais aussi sur la gestion publique de risques en présence d'ambiguïté.

## Axe « Fluctuations, croissance et politiques macroéconomiques »

### Une dynamique de recherche macroéconomique européenne à Strasbourg

Créée en novembre 2013, ERMEES (Equipe de Recherche en Macro-Economie Européenne de Strasbourg) est née de la volonté de fédérer les macroéconomistes spécialisés sur les questions européennes au sein de l'Université de Strasbourg. Cette équipe de recherche informelle rassemble ainsi des chercheurs issus de plusieurs laboratoires de recherche (BETA et LARGE) qui partagent le même désir de travailler ensemble et de valoriser leurs travaux de recherche et d'expertise. Grâce à ses spécialistes des problématiques européennes, ERMEES se veut également être une interface avec les citoyens pour informer et échanger sur les questions européennes. Les principaux domaines de recherche se placent dans le cadre européen et recouvrent les axes suivants : politique monétaire, politique budgétaire, finances publiques, discipline budgétaire dans la zone euro, marché du travail, intégration financière, intégration bancaire, marché des changes. ERMEES contribue à deux projets importants de l'Université de Strasbourg : le Projet d'Excellence « Projex Europe », dont les objectifs sont essentiellement de mettre en lumière les recherches effectuées à Strasbourg sur l'Europe, et le projet d'Initiative d'Excellence « IDEX CIGE », dont l'objectif repose essentiellement sur l'analyse des indicateurs de la gouvernance européenne. En outre, les chercheurs d'ERMEES alimentent régulièrement un blog destiné à un large public, dont les articles correspondent à des présentations d'articles académiques récents relevant de problématiques européennes, ou des commentaires de l'actualité.



Contact : ermees@unistra.fr

Website : <http://www.ermees.eu>

Twitter : @UDS\_Ermees ; Facebook : UDS.Ermees

## Changer l'Europe !

Avec trois autres membres des Économistes Atterrés, **Michel Devoluy** a participé à la conférence « Changer l'Europe » organisée à la Faculté d'économie et de gestion de Strasbourg, le 1<sup>er</sup> avril 2014. Photos : <http://bit.ly/1qT7SRD>



## Axe « Science, Technologie, Innovation »

### Redéploiement de ressources et création de valeur

L'Institut d'Études Avancées de l'Université de Strasbourg (USIAS), <http://www.usias.fr>, s'attache à soutenir un type de recherche original, une recherche potentiellement pionnière, et ainsi favoriser un haut niveau de réflexion et de synthèse. A intervalles réguliers les *fellows* sont invités à présenter leurs recherches. Dans ce cadre, **Tim Folta**, professeur invité au BETA, est intervenu sur le sujet « **Value Creation Through Resource Redeployability** » le 1er avril 2014. Pourquoi l'entreprise GE est-elle présente dans le secteur bancaire, dans l'instrumentation médicale, dans le secteur de l'énergie ? Pourquoi votre boucher de quartier ajoute une activité traiteur-livraison ? La littérature existante explique que la diversification crée de la valeur en améliorant l'efficacité parce que les entreprises peuvent partager des ressources entre plusieurs activités. Cette nouvelle approche défend un second avantage de la diversification : le gain de flexibilité dont les entreprises bénéficient lorsqu'elles retirent des ressources des activités en déclin pour les redéployer vers celles qui croissent. Le redéploiement des ressources semble être une stratégie largement utilisée, et pourtant, il existe peu de recherches qui démontrent la valeur de l'entreprise attribuable à la flexibilité nécessaire pour réaffecter des ressources. La compréhension théorique de la redéployabilité des ressources est à ses premiers balbutiements, et la confirmation empirique est totalement absente. En outre, comme les recherches actuelles attribuent tous les avantages de la diversification à la première explication, il existe des risques de soutenir à tort la première explication et de donner des conseils erronés aux gestionnaires. Une conférence sur ce thème sera organisée à Strasbourg sur le thème de la redéployabilité des ressources de l'entreprise.



## Lancement du comité d'experts franco-chinois pour l'innovation

**Patrick Llerena** a participé en tant qu'expert à la première réunion du Groupe franco-chinois sur l'innovation, le jeudi 27 mars 2014 au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en présence de M. Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement Productif et de Mme Geneviève Fioraso, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



## Innovation et droits d'auteurs



**Julien Pénin** est intervenu sur le thème « Adapter le droit d'auteur à l'économie numérique » au cours du TEDx Strasbourg Université, le 5 avril 2014. Partant de l'idée d'un rééquilibrage entre incitation à la création et réduction du coût pour le consommateur, il y défend une triple adaptation du droit d'auteur : réduire la durée de protection par le droit d'auteur, conditionner le droit à un enregistrement volontaire de l'auteur, délimiter la frontière entre une utilisation active et une utilisation passive de l'œuvre d'art...

Vidéo de son intervention : <http://bit.ly/1m3LOZv>

## Management de l'innovation et open innovation

**Thierry Burger-Helmchen** a été invité le 10 avril comme keynote speaker à la Faculty of Economics and Business de l'Université de Barcelone dans le cadre de la *platform UB Business*. Sa conférence a porté sur le thème « Innovation management: where we've been and where we're going ». Le 5 juin il intervenait devant une assemblée d'industriels du secteur de l'automobile sur le thème de l'innovation ouverte dans le cadre de l'Open Innovation Think Tank le 5 juin 2014 à Esslingen am Neckar.



Plus d'informations : <http://bit.ly/1m3LTRJ>

## Crédit Impôt Recherche : un rapport d'évaluation pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



Le rapport d'évaluation du crédit impôt recherche réalisé par **Stéphane Lhuillery** et deux autres chercheurs internationaux a été publié sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ce rapport propose une évaluation globale de l'impact des aides à la R&D en France, subventions et CIR, sur la période 1993-2009. De manière standard, il quantifie le taux de rendement du CIR et des subventions à la R&D. Pour autant, ce rapport dépasse les évaluations traditionnelles, puisque le rendement est ici évalué en fonction de l'importance de l'aide reçue par l'entreprise, assimilée à une « dose de traitement » par les

politiques publiques. Les résultats indiquent une additionnalité des financements publics des dépenses de R&D des entreprises : les entreprises dépensent en R&D supplémentaire le montant qui leur a été versé. Pour le CIR, ils suggèrent une amélioration du dispositif depuis 2004 et une efficacité plus importante sur les montants d'aide élevés pour lesquels on aurait des effets d'entraînement.

Lire le rapport : <http://bit.ly/1weHMrO>

## Axe « Économie du travail, formation, emploi et politiques sociales »

Une recherche originale de François Fontaine, cofinancée par la Région Lorraine, sur le non recours à l'assurance chômage



Une majorité des demandeurs d'emploi éligibles ne demandent pas à être indemnisés durant leurs périodes de chômage. Ce phénomène étrange, peu étudié et mal compris, de non recours à l'assurance chômage requière pour être saisi à la fois un travail empirique et une réflexion théorique approfondis. Un financement de la région Lorraine nous a donné les conditions matérielles de cette entreprise. Mobilisant les données issues de l'appariement des Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS) et du Fichier Historique des demandeurs d'emploi, notre recherche a permis de mieux en saisir les racines. Nous avons tout d'abord montré que le non recours dépendait très largement des comportements et des perspectives de recherche d'emploi. Certaines personnes, devant la complexité des démarches à entreprendre et anticipant un retour à l'emploi très rapide, préfèrent se consacrer à leur recherche d'emploi. Cela explique notamment que la majorité des épisodes de non recours sont de moins de trois mois. Par contre, il existe une fraction de la population pour qui la recherche d'un emploi et la demande d'allocations sont toutes deux des processus complexes. Les individus concernés restent alors un certain temps sans être indemnisés (environ un mois et demi) et le retour à l'emploi se fait alors bien après l'entrée dans l'indemnisation. Notre travail montre par ailleurs que la prise en compte du recours peut modifier les évaluations habituelles de l'élasticité de la durée du chômage au niveau des allocations. Il s'inscrit enfin dans une réflexion plus large sur les bénéfices assurantiels à attendre de notre système d'indemnisation chômage.

## Axe « Économie du droit »

Aboutissement d'une recherche dans le cadre de l'Appel à Projet de la Région Lorraine

Le programme de recherche « accès au droit des populations fragiles », développé par l'axe « Économie du droit », avec **Bruno Jeandidier**, **Myriam Doriât-Duban**, **Cécile Bourreau-Dubois**, **Bruno Lovat**, **Julie Mansuy** et **Lydie Ancelot** et cofinancé par la Région Lorraine, a trouvé son aboutissement provisoire avec plusieurs publications et une note de synthèse. Le respect de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, devenue juridiquement contraignante pour tous les Etats membres avec le Traité de Lisbonne, impose aux Etats de garantir l'accès au droit des citoyens. Cet accès aux droits peut sembler aujourd'hui

d'aujourd'hui menacé pour plusieurs raisons. La complexité croissante du droit mais aussi les difficultés budgétaires auxquelles font face les Etats et qui se répercutent sur le fonctionnement de l'institution judiciaire, constituent autant d'obstacles à l'accès au droit, en particulier des populations fragiles, cette fragilité pouvant provenir du droit et du fonctionnement du système judiciaire ainsi que de la situation et des caractéristiques des justiciables. Dans ce cadre, nos travaux ont porté sur l'accès au droit des populations fragiles confrontées, premièrement, à la barrière financière, il est alors question principalement de la comparaison économique entre l'Aide juridictionnelle et de l'Assurance de protection juridique, mais également du non-recours et des comportements des parties lors d'affaires avec bénéfice d'une aide juridictionnelle. Dans un second ensemble de travaux, nous abordons la question de l'accès au droit en présence de barrières informationnelles, il est alors question principalement des barèmes (dont nous discutons la pertinence), l'un des outils, pris ici comme exemple, susceptibles de révéler de l'information aux acteurs (parties, juge, avocat) à l'occasion d'une procédure judiciaire et donc susceptible de jouer sur l'accès au droit, notamment des populations fragiles. Ce premier ensemble de travaux incite l'équipe à poursuivre son activité sur ce thème de recherche.

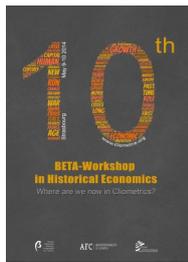


### Les Journées de l'Économie du Droit à Nancy

Les journées d'été de l'axe « Économie du droit » se sont déroulées le jeudi 26 et le vendredi 27 juin. Nous avons eu le plaisir de recevoir **Sophie Harnay** (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Economix – CNRS UMR 7235) qui a présenté ses travaux sur le thème « Régulations professionnelles et pluralisme juridique : une analyse économique de la profession d'avocat », travaux qui ont donné lieu à plusieurs publications et à la rédaction d'un rapport du même nom pour le compte du GIP Mission de recherche droit et justice. **Etienne Pfister**, chef économiste à l'Autorité de la concurrence, nous a fait partager son expérience concernant le rôle de l'analyse économique dans les autorités de la concurrence en abordant le thème des rabais de fidélité et d'exclusivité. Parmi les membres de l'axe « Économie du droit », Julie Favrot a abordé la question des coûts du divorce, présentation complémentaire de celle de Cécile Bourreau-Dubois et Myriam Doriât-Duban sur la couverture du risque divorce. Enfin Julien Jacob a exposé ses travaux sur le bisphenol A, réalisés en collaboration avec Marc-Hubert Despret et Cornel Oros dans le cadre du contrat PEPS IRICO. Les journées ont été ponctuées de moments de convivialité très appréciés des participants qui ont permis de prolonger les discussions nourries des différentes sessions de travail.



## Axe « Cliométrie et Histoire de la pensée économique »



La dixième édition annuelle du **BETA Workshop in Historical Economics** a réuni, les 9 et 10 mai 2014 à l'Université de Strasbourg, une cinquantaine de chercheurs de 14 nationalités différentes. L'événement, organisé sous le titre « Where are we now in Cliometrics? », avait pour triple ambition: « [...] *to invite the best specialists to discuss together, to elaborate a state of the art in terms of (economic) theory, institutions and statistical and econometric modelling, and finally to draw fruitful research directions for the future of the discipline.* » (Claude Diebolt).

### Publications récentes :

Altinok N., Diebolt C., Demeulemeester J-L., 2014, « A New International Database on Education Quality: 1965-2010 », **Applied Economics**, 46 (11), pp. 1212-1247.

**Summary:** The aim of this article is to propose a new database allowing a comparative evaluation of the relative performance of schooling systems around the world. We measure this performance through pupils' achievement in standardized tests. We merge all existing regional and international student achievement tests by using a specific methodology. When compared with other existing databases, our approach innovates in several ways, especially by including regional student achievement tests and inter-temporal comparable indicators. We provide a data set of indicators of quality of

student achievement for 103 countries/areas in primary education and 111 countries/areas in secondary education between 1965 and 2010.

Edlinger C., Parent A., 2014, « The Beginnings of a 'Common Sense' Approach to Portfolio Theory by Nineteenth Century French Financial Analysts Paul Leroy-Beaulieu and Alfred Neymarck », **The Journal of the History of Economic Thought**, 36 (1), pp. 23-44.

**Summary:** This article is an addition to the revisited history of financial economics. While Markowitz (1952, 1959), Roy (1952), and Tobin (1958) are recognized as the founding fathers of Modern Portfolio Theory, we recall that its origins should be traced prior to 1914. We consider two, turn-of-the-century, French, financial analysts and suggest that notions such as risk aversion and risk premium, international diversification and correlation, specific and systematic risks and arbitrage were common sense for Leroy-Beaulieu (1906) and Neymarck (1913). The contribution of these authors to the development of Modern Portfolio Theory - long before the 1950s - should not be underestimated.



P. Temin et C. Diebolt

## Le BETA accueille quatre nouveaux doctorants

**Hana Cosic**, sous la direction de Patrick Llerena et Giuseppe Attanasi, projet de thèse : « Essays in Behavioural Economics ».

**Tranh Le Quoc**, sous la direction de Patrick Llerena et Sabine Cullmann, projet de thèse : « Modelling relationship among income, environment, health and happiness : approaching from individual economics ».

**Mojgan Samandar Ali Eshtehardi**, sous la direction de Patrick Llerena et Giuseppe Attanasi, projet de thèse : « Determinants of Innovation and Creativity ».

**Sandra Akwemani Wamba**, sous la direction de Cécile Bourreau-Dubois et Bruno Jeandidier, projet de thèse : « Analyses économiques du divorce au Cameroun ».

## Six nouveaux docteurs au BETA

**Isselmou Oud Boye** (chercheur associé au BETA) a soutenu sa thèse de Sciences économiques, intitulée « Quelques traits singuliers de l'émergence d'une « hétérodoxie » : le cas de l'économie écologique », réalisée sous la direction de Annie L. Cot, à l'Université de Paris 1, le 8 janvier 2014.

**Christian Martinez** a soutenu sa thèse de Sciences économiques, intitulée « An analysis of scientific production: The complementary role of factors », réalisée sous la direction de Patrick Llerena, à l'Université de Strasbourg, le 21 février 2014.

**Amandine Esquis** a soutenu sa thèse de Droit privé, intitulée « De la marque traditionnelle à la marque atypique : l'exemple de la marque olfactive », réalisée sous la direction de Thierry Lambert, à l'Université de Lorraine, le 18 mars 2014.

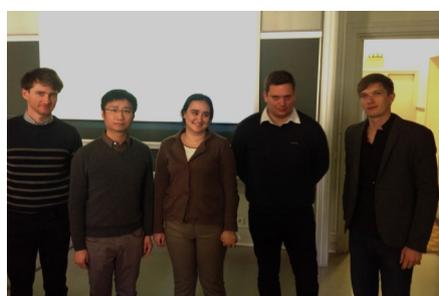
**Serdal Ozusaglam** a soutenu sa thèse de Sciences économiques, intitulée « Essays on Eco-innovation », réalisée sous la direction de Stéphane Robin, à l'Université de Strasbourg, le 10 avril 2014.

**Frédérique Lang** a soutenu sa thèse de Sciences économiques, intitulée « Linking entrepreneurial agency to the early life stages of innovative firms: The case of the biotechnology sector », réalisée sous la direction de Sandrine Wolff et Ed Steinmueller (University of Sussex), à l'Université de Strasbourg, le 19 mai 2014.

**Philippe Gillig** a soutenu sa thèse de Sciences économiques, intitulée « Mill et ses critiques. Analyse d'une prétendue prétention à l'universalité de l'économie politique de John Stuart Mill », réalisée sous la direction de Ragip Ege, à l'Université de Strasbourg, le 24 juin 2014.

## Séminaire Doctorants BETA-LEF, le mardi 13 mai 2014 à Nancy

A l'initiative de Romain Restout (BETA), Philippe Delacote (LEF) et Sylviane Untereiner (BETA), le séminaire des Doctorants du BETA en Lorraine s'est déroulé le 13 mai 2014 à Nancy. Depuis décembre 2013, cette manifestation est organisée en collaboration avec le LEF (Laboratoire d'Économie Forestière), Unité Mixte de Recherches « AgroParisTech - ENGREF - INRA » de Nancy. Pour la première fois, Le LEF a accueilli le séminaire dans ses locaux. En présence de nombreux enseignants-chercheurs du LEF et du BETA, quatre doctorants venant des deux institutions ont présenté un article : Paul Rougieux (LEF et BETA) sur l'estimation des fonctions de demandes en produits forestiers dans l'Union Européenne ; Qiao Zhang (BETA) sur l'efficacité de la politique monétaire non conventionnelle de la Banque Fédérale Américaine ; Julien Wolfersberger (LEF) sur les processus de déforestation et reforestation dans les pays en voie de développement et, enfin, Meriem Bouchoucha (BETA) sur les compétitivités prix et hors prix de la zone Euro. Le prochain séminaire Doctorants BETA-LEF aura lieu à l'automne 2014 dans les locaux du BETA à Nancy.



## ACDD 2014

Les 10 et 11 avril 2014 a eu lieu au Pôle Economie et Gestion de Strasbourg, la 11<sup>ème</sup> édition des **Augustin Cournot Doctoral Days (ACDD)**, conférence doctorale organisée chaque année par les doctorants de l'École Doctorale Augustin Cournot de Strasbourg. Pour cette édition, trois des cinq organisateurs étaient affiliés au BETA : Olivier Simard-Casanova comme Président de l'association, Bruno Rodrigues et Kim-Marlène Le comme Secrétaires. Plus d'une vingtaine d'articles ont été présentés par des doctorants venus de toute l'Europe et discutés par les membres seniors de l'École Doctorale. Deux conférences plénières ont été données par Pierre Cahuc (École Polytechnique), qui a présenté un article sur l'efficacité des emplois aidés en période de crise, et par Sophie Moinas (Toulouse School of Economics), qui a présenté ses recherches sur le trading à haute fréquence. Et trois prix de respectivement 400, 300 et 200€ ont été accordés aux trois meilleurs articles évalués par les membres seniors lors d'une cérémonie donnée à l'Hôtel de Ville de Strasbourg. Le BETA a apporté un soutien logistique aux ACDD grâce à Géraldine Del Fabbro et Virginie Weinsteffeffer.



## La rupture comme thème des VI<sup>èmes</sup> Rencontres de l'École Doctorale SJPEG à l'Université de Lorraine

L'École Doctorale Sciences juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG) de l'Université de Lorraine a organisé le jeudi 5 juin ses Rencontres annuelles, consacrées cette année au thème de « La Rupture ». Une vingtaine de doctorants a proposé des communications, dont, du BETA, Antoine Malézieux qui a abordé la question de la rupture et du serment, et Julie Favrot qui s'est penchée les coûts liés au divorce. Marc Deschamps a ouvert cette journée par une conférence inaugurale montrant l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire du droit de la concurrence, tandis que Cécile Bourreau-Dubois a managé l'organisation pratique et scientifique de cette journée, avec Jean-Luc Herrmann du laboratoire CEREFIGE et les doctorants élus du conseil de l'ED, parmi lesquels Cécile Edlinger et Wafa Toubi. On notera donc la forte contribution du BETA dans l'animation de cette journée, à laquelle Bruno Jean-didier, ancien directeur adjoint de l'ED, a également participé.

## Le BETA, partenaire du programme doctoral du Centre Franco-Vietnamien de Formation à la Gestion (CFVG)

Le 4 janvier 2011, le Ministère de l'Éducation et de Formation du Vietnam a donné son accord en faveur du lancement du programme doctoral du Centre Franco-Vietnamien de Formation à la Gestion (CFVG). Ce programme de coopération internationale associe le CFVG et un consortium de quatre institutions académiques françaises (ESCP Europe, l'Université Paris Dauphine, l'Université Lille et l'Université de Strasbourg). En tant que laboratoire membre de l'école doctorale Cournot, le BETA joue un rôle actif dans ce programme. Quatre doctorants vietnamiens sont actuellement suivis par des enseignants chercheurs de notre laboratoire.



Le programme vise à contribuer au développement économique du Vietnam en formant des professeurs qualifiés pour enseigner dans les programmes de management ou des professionnels de haut niveau impliqués dans la recherche et le développement ou la consultation. Le programme contribue ainsi au projet de formation de 20.000 docteurs en l'an 2020 lancé par le Ministère de l'Éducation et de la Formation vietnamien.

Le programme est organisé ainsi :

- Sélection à l'entrée de l'école doctorale sur la base d'une lettre d'intention de recherche, des résultats universitaires et d'un entretien avec un ou des représentants du consortium et un ou des universitaires du Vietnam.
- Année propédeutique au CFVG : 4 modules de recherche délivrés au Vietnam par les professeurs provenant des universités partenaires françaises et vietnamiennes, dont un séminaire de lecture et progression de recherche.
- Sélection à l'issue de l'école doctorale permettant l'obtention d'un Master 2 recherche de l'Université de Lille 2 et d'un certificat ou diplôme inter-universitaire signé par les différents partenaires.

Suite page 14

- Rédaction de la thèse de doctorat (3 ans) au sein d'une des quatre écoles doctorales membres du consortium, dirigée par un professeur français de cette école ; un co-directeur vietnamien peut suivre aussi la thèse.

Les doctorants vietnamiens séjournent soit à temps plein en France ou effectuent des séjours de 1 à 2 mois par an au BETA. Le programme a vocation à se pérenniser et les chercheurs du BETA pourraient encadrer une à deux thèses par an. L'intérêt pour l'encadrement est double. Typiquement, ces doctorants ont plusieurs années d'expérience contribuant

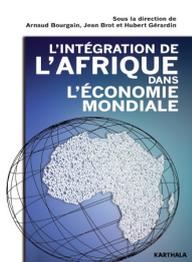
à leur maturité et à la pertinence de leur choix de problématique. Les positions qu'ils occupent leur permettent également un accès privilégié aux ressources et bases de données vietnamiennes.



Contacts : Mme Bui Thi Lan Huong, directrice académique du programme doctoral du CFVG (en poste à Ho Chi Minh Ville) : [lan-huong@cfvg.org](mailto:lan-huong@cfvg.org)

André Schmitt, [a.schmitt@unistra.fr](mailto:a.schmitt@unistra.fr)  
<http://www.cfvg.org/index.php/fr/lecole>

## Ouvrages récents



Arnaud Bourgain, Jean Brot, Hubert Gérardin (sous la direction de), **L'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale**, Paris, Ed. Karthala, 300 p.



**Examens de l'OCDE des politiques de l'innovation : France**, un rapport de l'OCDE auquel **Mickael Benaim**, **Mireille Matt** et **Patrick Llerena** ont intensivement contribué.  
 Lire le rapport : <http://bit.ly/TJ0Vpz>

## Bulletins et revues

(édités avec la complicité de membres du BETA)



> **L'Observatoire des Politiques Economiques en Europe (OPEE)**, Bulletin N°30, Été 2014 : <http://opee.unistra.fr>  
 Rédacteur : **Michel Devoluy**.

> Publication d'un numéro spécial de la revue **Applied Economics** regroupant une sélection des communications présentées, en septembre 2012, lors du Colloque *Banque de France-BETA* « Macroeconomic and Financial Vulnerability Indicators in Advanced Economies ».



> **Cliometrica, Journal of Historical Economics and Econometric History**, Volume 8, Numéro 2, Mai 2014 : <http://www.springer.com/economics/journal/11698>  
 Rédacteur en chef : **Claude Diebolt**.



« New Tools to Assess Fiscal and Financial Vulnerabilities in Advanced Economies », 46 (6), 2014, pp. 587-662 - Introduction, pp. 587-588, V. Borgy, C. Bouthevillain, **C. Diebolt** et G. Dufrénot.



> Les transformations dans le système de la coopération pour le développement, revue **Mondes en développement**, Numéro 165, Ed. De Boeck, tome 42, 2014/1, 166 p. <http://www.mondesendveloppement.eu>  
 Directeur de publication : **Hubert Gérardin**.



> **Economies et Sociétés, Série AF Histoire Economique Quantitative**, Numéro 48, 2014 : <http://ismae.org/ISMEA/histecoquant.48.html>,  
 Rédacteur en chef : **Claude Diebolt**.

## Les Working Papers du BETA

Accessibles sur [www.beta-umr7522.fr/productions/workingpapers.php](http://www.beta-umr7522.fr/productions/workingpapers.php)

2014-01 : « Prestige social des professions et substituabilité des filières universitaires », **Magali Jaoul-Grammare**.

2014-02 : « Patents and innovation: Are the brakes broken, or how to restore patents' dynamic efficiency? », **Christian Le Bas, Julien Pénin**.

2014-03 : « Endogenous fertility with a sibship size effect », **Elise S. Brezis, Rodolphe Dos Santos Ferreira**.

2014-04 : « Fiscal policy, institutional quality and central bank transparency », **Meixing Dai, Moïse Sidiropoulos, Eleftherios Spyromitros**.

2014-05 : « Banking and Sovereign Debt Crises in Monetary Union Without Central Bank Intervention », **Jin Cheng, Meixing Dai, Frédéric Dufourt**.

2014-06 : « Loss-sharing between Nonnegligent Parties », **Giuseppe Dari-Mattiacci, Bruno Lovat, Francesco Parisi**.

2014-07 : « Impact du reste à charge sur le volume d'heures d'aide à domicile utilisé par les bénéficiaires de l'APA », **Cécile Bourreau-Dubois, Agnès Gramain, Helen Lim, Jingyue Xing**.

2014-08 : « La solvabilisation des plans d'aide APA comme outil décentralisé d'assurance et de redistribution », **Cécile Bourreau-Dubois, Agnès Gramain**.

2014-09 : « Supra-Regional vs. Regional Regulators in the Water Pollution Mitigation: Optimal Exemption Policies », **François Destandau, Anne Rozan, Sandrine Spaeter**.

2014-10 : « Large-scale risks and technological change: What about limited liability? », **Julien Jacob, Sandrine Spaeter**.

2014-11 : « Agricultural extension and efficiency of tea production in northeastern Vietnam », **Phu Nguyen-Van, Nguyen To-The**.

2014-12 : « Are organizational innovation practices complements or substitutes for technological innovation performance? », **Phu Nguyen Van, Thuc Uyen Nguyen-Thi, Caroline Mothe**.

## Les Working Papers de l'Association Française de Cliométrie

Accessibles sur [www.cliometrie.org](http://www.cliometrie.org)

WP2014-1 : « GDP and convergence in modern times », **Emanuele Felice**.

WP2014-2 : « Growth Theories », **Claude Diebolt, Faustine Perrin**.

## 12-13 septembre 2014

PARIS, Cour de Cassation et Univ. Paris 2

### Conférence internationale « Causalité, responsabilité et répartition : une perspective interdisciplinaire (philosophie, droit, économie) »

Organisée par le Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA), la conférence est soutenue par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre du projet « Damage », la Cour de cassation, le Centre de Recherches en Économie et Droit (CRED) de l'Université de Paris 2 et l'Institut François Gény (Université de Lorraine). Keynote speakers : Michael Faure (Université de Masstricht), Richard Wright (Chicago Kent College of Law), Omri Ben Shahr (University of Chicago), Ken Oliphant (University of Bristol).

Les travaux de la conférence ont lieu en la Grand'chambre de la Cour de cassation le vendredi 12 septembre et dans la salle des conseils de l'Université de Paris 2 le samedi 13 septembre. L'entrée est libre et gratuite mais, pour des raisons de sécurité, l'inscription est obligatoire auprès de Cécile Dumaux-Fardet ([Cecile.dumaux-fardet@univ-lorraine.fr](mailto:Cecile.dumaux-fardet@univ-lorraine.fr)) jusqu'au 18 août et directement auprès de la Cour de cassation après le 18 août.

Contact : [Samuel.ferey@univ-lorraine.fr](mailto:Samuel.ferey@univ-lorraine.fr)

## 2-4 Octobre 2014

PARIS, INED

### The twelfth Meeting of the European Network for the Sociological and Demographic Study of Divorce.

Dans le cadre de l'ANR-COMPRES, le BETA et le CERCRID organiseront avec l'INED les 2, 3 et 4 octobre 2014 à Paris, les 12<sup>e</sup> rencontres de l'*European Network for the Sociological and Demographic Study of divorce*. Cette conférence qui a lieu tous les ans dans différents pays européens se déroulera pour la première fois en France, 51 communications ou posters sont programmés. Keynote speaker : Paul Amato, Professor of Family Sociology and Demography à la Pennsylvania State University.

Contact : [cecile.dubois@univ-lorraine.fr](mailto:cecile.dubois@univ-lorraine.fr)

Site web : <http://bit.ly/1weRSck>



## 8-9 octobre 2014

STRASBOURG, FSEG

### Workshop « Developments in Economics of Intellectual Property Rights »

Pour célébrer les 10 ans de son partenariat avec l'IEEPI, le BETA organise les 8 et 9 octobre 2014 un colloque intitulé « Developments in Economics of Intellectual Property Rights ». A cette occasion nous accueillerons environ 40 chercheurs, juniors et seniors, qui présenteront leurs recherches récentes sur l'économie de la propriété intellectuelle, aussi bien le brevet, que le droit d'auteur ou les marques. Colloque en anglais.

Programme sur le site du BETA au courant du mois de septembre.



Contact : penin@unistra.fr

Site web : <http://www.beta-umr7522.fr/-Workshop-IPR->

## 9-10 octobre 2014

STRASBOURG, FSEG

### 2<sup>ème</sup> Colloque international « Philosophie Economique ». Soi-même et autrui

Ce colloque international accueillera des sessions sur le thème « Soi-même et autrui », mais également des communications relevant de la philosophie économique en général.

Contacts :

igersheim@unistra.fr, ege@unistra.fr

Site web : <http://www.beta-umr7522.fr/PhiloEco/>



## 13 novembre 2014

STRASBOURG, FSEG

### Workshop COMPRES « Droit comparé des prestations compensatoires »

Réunissant notamment les différents partenaires étrangers de l'équipe de l'ANR COMPRES, ce workshop a pour objectif d'élaborer une typologie des fondements et usages juridiques de la prestation compensatoire, et ce en prenant appui sur les enseignements tirés d'une enquête menée par l'équipe auprès de correspondants issus de neuf pays européens.

Contact : cecile.dubois@univ-lorraine.fr



## 6 février 2015

NICE, IMREDD

### Workshop « Green and Smart Innovations in Smart Cities: business models and ecosystems »

Dans le prolongement du workshop organisé à Strasbourg en octobre 2013 sur le thème « Innovation, Business Models, Écosystèmes d'affaires » le BETA et le GREDEG organiseront une deuxième édition portant cette fois-ci sur le thème « Green and Smart Innovations in Smart Cities: Business Models and Ecosystems ». Une sélection d'article du workshop sera publiée dans un numéro thématique de *Journal of Strategy and Management*. Le calendrier des propositions et l'appel à communication sont détaillés sur le site suivant : <http://bit.ly/1tA26b8>

Contacts : burger@unistra.fr, amel.attour@gredege.cnrs.fr

## 26-27 mars 2015

NANCY, ÉCOLE DES MINES

### 1<sup>er</sup> Workshop International de Recherche sur la Créativité Organisationnelle

A l'initiative de l'École des Mines-Nancy, d'ICN-École de Management, des trois laboratoires de recherche lorrains CERFIGE, ERPI et BETA, la première édition du Workshop International de Recherche sur la Créativité Organisationnelle aura pour thème « stimulations de la créativité et environnement de travail ». L'objectif de ce workshop est de rassembler chercheurs, chefs d'entreprise, praticiens et doctorants autour du sujet de la créativité organisationnelle. Ce workshop focalise sur la stimulation de la créativité au sein des organisations et cherche à esquisser le lien entre créativité et impact de l'environnement de travail. Voir l'appel à communications : <http://conference.icn-groupe.fr/>



La Lettre du BETA - n°5, Juillet 2014

Directeur de la publication - Bruno JEANDIDIER  
 Communication - Catherine TROMSON  
 Mise en page - Karine PELLIER